

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19787 - 76ÈME ANNÉE

La réussite d'une priorité politique : la pauvreté n'est pas une fatalité pour un communiste, elle se combat

Chine : « Victoire complète » contre la pauvreté

Le président chinois, Xi Jinping, a déclaré jeudi que la Chine avait remporté une « victoire complète » dans sa lutte contre la pauvreté. Il a fait cette annonce lors d'un grand rassemblement organisé à Beijing pour marquer les réalisations du pays en matière de lutte contre la pauvreté et récompenser ses combattants modèles contre la pauvreté.

Xi Jinping secrétaire général, du Comité central du Parti communiste chinois, a indiqué que la pauvreté absolue avait été éradiquée dans le pays le plus peuplé du monde. Le pays a créé un « exemple chinois » dans la lutte contre la pauvreté et apporté de grandes contributions à la réduction de la pauvreté dans le monde, a relevé M. Xi dans un discours lors d'un rassemblement organisé pour marquer les réalisations du pays dans l'éradication de la pauvreté et récompenser les modèles dans cette cause.

Au cours des huit dernières années, les 98,99 millions d'habitants ruraux démunis qui vivaient encore sous le seuil de pauvreté actuel sont tous sortis de la pauvreté. L'ensemble des 832 districts et des 128.000 villages pauvres ont été retirés de la liste de la pauvreté.

Tout au long de cette course contre la pauvreté dans son pays, le président chinois a gardé à l'esprit que l'éradication de la pauvre-

té était une volonté commune à toute l'humanité. Il a donc exhorté son pays à jouer un rôle de plus en plus proactif dans les efforts mondiaux de réduction de la pauvreté. C'est ce qu'il affirmait déjà en 2015, lors du Sommet de l'ONU sur le développement durable à New York : « Nous ne pouvons éprouver qu'une profonde inquiétude pour les plus de 800 millions de personnes qui se couchent toujours chaque jour avec le ventre vide ». Et d'ajouter qu'en tant que pays en voie de développement, la Chine partagera ses opportunités de développement avec les autres pays dans la même situation : « La Chine connectera étroitement son développement avec la croissance commune du monde en développement, reliera le rêve chinois aux rêves des peuples de tous les pays en voie de développement en vue d'une vie meilleure, et s'associera aux autres pays en développement pour créer un avenir radieux pour le progrès commun ».

Fin 2010, l'économie chinoise s'élevait à environ 6.000 milliards de dollars américains, dépassant le Japon pour devenir la deuxième plus grande économie mondiale, tandis que près de 150 millions de Chinois gagnaient toujours moins d'un dollar par jour. Pendant que le PIB par habitant de la Chine passait de 4.551 dollars en 2010 à 10.276 dollars en 2019, franchissant pour la première fois la barre des 10.000 dollars, le secrétaire gé-

néral du Parti communiste chinois répétait inlassablement : « Il ne faut laisser derrière aucune zone de pauvreté ni aucun individu démunis ».

Au cours de la dernière décennie, l'objectif global de la démarche anti-pauvreté de la Chine a été de concrétiser les « deux assurances » et les « trois garanties », consistant à assurer aux populations rurales pauvres que leurs besoins alimentaires et vestimentaires seront satisfaits et à garantir qu'elles ont accès à l'enseignement obligatoire, aux services médicaux de base et à un logement sûr.

770 millions de paysans sortis de la pauvreté en 40 ans

Depuis le lancement de la réforme et de l'ouverture à la fin des années 1970, 770 millions d'habitants ruraux démunis sont sortis de la pauvreté selon le seuil de pauvreté actuel de la Chine.

La Chine a contribué à hauteur de plus de 70 % à la réduction de la pauvreté dans le monde au cours de cette période.

Avec de telles réalisations, la Chine a créé un nouveau « miracle » qui « entrera dans l'histoire », a déclaré le dirigeant du Parti communiste chinois.

Et si les évacuations sanitaires vers La Réunion venaient d'un pays riche et pas de Mayotte, susciteraient-elles la même polémique ?

Le racisme anti-comorien à La Réunion et la polémique autour des évacuations sanitaires de Mayotte

« Les centres hospitaliers de La Réunion n'appartiennent pas aux Réunionnais, ils appartiennent à la France, ils appartiennent à tout le monde et ils fonctionnent au quotidien pour les patients mahorais, mais aussi pour tous les Français de l'océan Indien » : si les propos de la directrice de cabinet du préfet ont pu choquer, il est bon de rappeler le contexte : des Réunionnais se considérant comme des Français sont contre la venue de Mahorais qui revendiquent haut et fort leur citoyenneté française par peur d'une pénurie des lits de réanimation. Derrière la polémique autour des évacuations sanitaires de patients venus de Mayotte, n'y a-t-il pas une nouvelle manifestation du racisme envers ceux qui sont considérés comme les derniers arrivés ? Car malgré tous les efforts, toutes les séquelles créées par le régime esclavagiste puis raciste auquel a été soumis La Réunion pendant près de 300 ans restent bien difficiles à effacer. Le rejet du dernier arrivé fait partie de ses séquelles.

Le 25 février dans la « Matinale » de la radio Réunion Première, interrogée sur les évacuations sanitaires de patients de Mayotte vers La Réunion, Camille Goyet, directrice de cabinet du préfet, a déclaré ceci.

« Les centres hospitaliers de La Réunion n'appartiennent pas aux Réunionnais, ils appartiennent à la France, ils appartiennent à tout le monde et ils fonctionnent au quoti-



dien pour les patients mahorais, mais aussi pour tous les Français de l'océan Indien. Que feriez-vous à la place des Mahorais, si vos hôpitaux étaient saturés et que l'on vous disait « vous restez ici et vous mourrez ». Cela serait intolérable. Si nous on était en difficulté et que la Métropole (la France-NDLR) nous disait « on ferme la porte et on vous laisse mourir », on trouverait cela intolérable. Il y a une solidarité nationale qui est essentielle, jusqu'à un certain point. 4 patients évacués par jour, c'est le contrat de confiance entre l'ARS de Mayotte et l'ARS de La Réunion. Si aujourd'hui nos réas se remplissent, alors il faut peut-être revoir ce contrat, ce sont des discussions permanentes ».

De cette déclaration, la première

partie de la première phrase - « Les centres hospitaliers de La Réunion n'appartiennent pas aux Réunionnais » - a été reprise en boucle et fait l'objet de nombreuses critiques négatives. La directrice de cabinet du préfet a répondu à la polémique, déplorant que ses propos, qu'elle a jugés maladroits, aient pu choquer. Ils se situent dans un contexte : des Réunionnais refusent que des Mahorais puissent être soignés dans notre île, au prétexte qu'ils prennent la place d'autochtones.

Quand des Français fiers de l'être ferment la porte à d'autres Français

Se pose alors la question de savoir pourquoi l'accueil de patients de Mayotte en évacuation sanitaire à La Réunion est source d'une polémique. En effet, les habitants de Mayotte déclarés à l'état-civil sont considérés comme des citoyens français. Cet attachement à cette nationalité est très présent, il constitue apparemment une forme d'assurance tous-risques du fait de la volonté de s'intégrer au 6e pays le plus riche du monde. A La Réunion aussi, beaucoup de personnes affirment encore que « La Réunion c'est la France », et qu'ils sont « des Français » et vont même jusqu'à nier l'existence du peuple réunionnais.

Comment alors expliquer que des Français fiers de l'être ne soient pas d'accord avec l'arrivée d'autres ressortissants français venant se faire soigner dans un hôpital de la République française ? Ces personnes se considèrent-elles comme plus Françaises que d'autres ?

A moins que derrière la polémique autour des évacuations sanitaires de patients venus de Mayotte se cache une nouvelle manifestation du racisme envers ceux qui sont considérés comme les derniers arrivés ?

Un tel phénomène n'est pas nouveau à La Réunion. Successivement les immigrés indiens et chinois furent l'objet du racisme. Aujourd'hui, ce sont les migrants en provenance des Comores qui sont la cible de ce racisme, alors que paradoxalement, les Réunionnais partagent avec eux de nombreux points communs du fait de la proximité géographique et culturelle.

Paris à l'origine du problème de Mayotte

Par ailleurs, l'origine de cette immigration est bien connue. Elle est la conséquence de la décision en 1975 d'un gouvernement français qui a refusé de respecter le résultat du référendum d'autodétermination qu'il avait pourtant lui-même organisé. A l'époque de la fraude électorale massive, les partis parisiens avaient besoin d'un réservoir de voix susceptible de faire basculer une élection présidentielle serrée. De plus, en tant que soutien de l'Apartheid en Afrique du Sud, Paris avait besoin d'un point d'appui où son autorité ne pouvait être remise en cause. Mayotte a aussi été utilisée comme base des coups d'État perpétrés par d'anciens militaires français contre les dirigeants comoriens, ce qui avait pour but de semer le chaos dans un peuple qui avait voulu son indépendance de la France.

Cette politique a eu pour effet de faire de Mayotte un département français sur le papier. Car en réalité, ses habitants ont moins de droit que les autres citoyens de la République. L'égalité sociale avec la France n'existe pas. Alors, l'immigration s'explique notamment par le fait que des personnes considérées comme des citoyens français choisissent d'aller dans le département d'à côté pour avoir plus de droits. Ce département d'à côté, c'est La Réunion à deux heures de vol.

Paris a donc créé de toutes pièces un problème qui reste sans solution 45 ans plus tard.

Plus de 400.000 habitants à Mayotte dans 30 ans

Les perspectives démographiques sont claires : dans moins de 30 ans, Mayotte aura une population quasiment deux fois plus nombreuse qu'aujourd'hui, dans un contexte de montée du niveau de la mer alors que les pénuries d'eau sont déjà fréquentes. Il faut donc s'attendre à une poursuite de cette immigration, surtout si Paris ne tient pas sa promesse d'égalité sociale avec la France. Il s'agira alors d'accueillir bien plus que quelques dizaines de patients en réanimation.

Mais les faits montrent que l'accueil massif d'une population extérieure peut ne poser aucun problème pour ceux qui crient aujourd'hui contre les Mahorais. C'est ce qu'a rappelé Dominique Voynet, directrice de l'ARS Mayotte, quand elle a déclaré que « 200.000 touristes » avaient atterri à La Réunion pendant les vacances de Noël...

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

In zistoir pou rakonte dsi galé : koman la mor l'ariv dsi la tèr

Morso niméro 1

Bondyé Soko, sé li k'la fé lo mond. La komanss par fé la torti dagbatchi, l'onm épi la fémèl. Apré sa li la fé l'ome épi la fame, é kan lété fini li la fé galé. sa li la fé domoun é solman apré li la fé galé. Li la done azot la vi sof pou bann galé. Mé problèm, pèrsone dan la bande té kapab gingn zanfàn. Kan zot lété fine vyé Bondyé Soko téi done azot in nouvèl vi. Konmsa zot l'avé pa bézoin fé zanfàn.

Kriké Mésyé ! Kraké Madam !

Lo tan la passé, mé inn foi Dagbatchi la parti oir Bondyé Soko épi li la di :

« Bondyé Soko ! Mi rokoné ou la touour bien iokipe anou, mé nout dè la fam i komans vyé astèr épi bann zalé rotour, jenn-vyé, vyé – jenn sa i komanss fatig anou in bonpé.. Bondyé soko, mi yèmré gingn in zanfàn. Zot i koné l'anvi d'zanfàn sa sé in l'anvi lé dan nou é dann limanité dopi dé tan é dé tan. Dizon dopi plizyèr santèn milyé d'zané pou dessèrtèn n zéspéss, in pé moins pou d'ot, in pé pliss pou d'ot ankor.

Bondyé sokol été in pé kontraryé é li la domand :

« Pou kossa wi vé gingn zanfàn ? Ou lé pa bon tèle sé ? »

« Vi koné Bondyé soko-la torti Dagbatchi la répons, vi koné mwin lé difisil pou marshé. In fatig pou mwin é pou mon madam pou alé fé in sinp komission. Si nou l'avé zanfàn nou noré anvoyé azot rode sak nou néna bézoin mwin lé sir zanfàn sar kontan pou rand anou èrviss-la. Vi koné Bondyé Soko la pa in kapriss

pou mwin konm pou la fanm, mé ni yèmré bien gingn zanfàn »

Kriké Mésyé ! Kraké Madam !

Soko la grate son tête épi li la kalkil in kou épi li la di : « Dézolé Dagbatchi, mé la pa dann mon plan pou done azot zanfàn ! ».. ; Mal torti la rotourn son kaz é kan son fémèl la domann ali sak la éspassé li la réponde : « Bondyé i vé pa ! ». Mé la fémèl, la fanm torti i dékouraz pa, li di son mari i fo li insist in bon pé sirtou sié in kékshoz lé pa dann bann plan Bondyé Soko.

Ala pou kosa san tro tardé Lo mal tortu la partoi kongn dsi la porte bondyé é kan la domann ali sé pou koué, li la répons in zanfàn, mèm plizyèr sa i pé rann anou bonpé sèrviss, mèm rand in pé nout vi pli zoli... Bondyé Soko la mète an kolèr. Li la di an kriyan : « Pou kossa i vé zanfàn ankor ? konmsa la pa bon ? »

Dagbatchi, lo male tortu la fé pou répons : « Gran Bondyé, zanfàn i pé rand anou bonpé sèrviss sirtou dsi nout vyé laz, épi zot i pé rand nout vi li zoli, toultan nous ré anparmi. » « Mé piské vi koné m'a réjénir aou kan ou sar vyé ? Pou kossa ounéna pou trakassé ? »

La pankor fini

Justin